

Comité de suivi (COSUI) suite à l'enquête psychosociale Réunion du 03 octobre 2025

Un diagnostic sur les conditions de travail et les risques psychosociaux dans notre établissement a eu lieu en 2021. En se basant sur ce dernier, un plan d'action a été élaboré. La réunion du comité de suivi du 03/10 est la dernière avant l'échéance de fin du plan d'action fixée au 31/12/2025.

Étant donné la manière dont l'administration réalise ce suivi de plan d'action, nous n'allons pas vous exposer dans le détail chaque mesure, mais vous communiquer la doctrine de l'établissement.

L'administration a refusé de remettre en question les pourcentages de réalisation de chaque action. Nous avons bien compris que ces chiffres n'avaient pas pour objectif d'informer les agents de manière sincère et transparente sur l'état réel d'avancement, mais plutôt de présenter artificiellement des taux de réalisation élevés. La raison est simple : ces pourcentages figureront dans le contrat d'objectifs et de performance de l'établissement qui arrive à son terme.

L'administration a également un positionnement surprenant à l'égard des agents quand le sujet sur la charge de travail a été évoqué. Elle sous-entend que les agents se serviront de ce chantier pour choisir leurs activités.

On ressent que l'établissement veut faire rentrer les agents dans "le rang" sans prendre en compte ni votre professionnalisme, ni votre souffrance au travail.

Plutôt que de faire preuve d'honnêteté, de transparence et de rigueur vis-à-vis de ses agents, l'établissement préfère soigner son image et « jouer les bons élèves ». Une nouvelle opération de communication, loin de la réalité du terrain.

Contrairement à l'administration, dans ce COSUI ou ailleurs, le Sne-FSU fait du bien-être des agents et de leur qualité de vie au travail une priorité et non une simple vitrine.

Place à l'humain

Le Sne-FSU vous rappelle également les dates de ses prochaines permanences en visio (lien zoom : <https://ofb-fr.zoom.us/j/97028808592>) : le 30 octobre 2025 et le 27 novembre 2025 de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 30

Contactez votre section « Biodiversité »

Haut-de-France - Normandie

cyrille.cantayre@ofb.gouv.fr
06 76 61 32 64

Bretagne - Pays-de-Loire

becot.matthieu@wanadoo.fr
06 14 16 19 81

Nouvelle-Aquitaine

js_reynaud@hotmail.fr
06 25 07 05 58

Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse

snepacacorse@gmail.com
stephane.plessis@ofb.gouv.fr
06 70 81 78 84 / 06 20.28.80.58

Centre - Val-de-Loire - Ile-de-France - Outre-Mer

sebastien.jacquillat@gmail.com

Grand-Est

patrice.brenans@ofb.gouv.fr
06 27 02 57 54

Bourgogne – Franche-Comté

sne-fsu@ofb.gouv.fr
06 20 99 91 84

Auvergne – Rhône-Alpes

amelie.chantereau@ofb.gouv.fr
06 25 07 06 77

Occitanie

fabienne.mallet@ofb.gouv.fr
06 83 61 17 37

Co-secrétaires de la branche « Biodiversité »

Isabelle HEBA

06 68 77 69 49

isabelle.heba@gmail.com

Sébastien JACQUILLAT

06 34 04 63 29

sebastien.jacquillat@gmail.com

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU

